



Cadre réservé
administratif

Date de réception:

DOSSIER D'INSCRIPTION PAGES LYON EST

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

PRIMANT
.....

FILIÈRES (entourez votre choix)

Médecine

Odontologie

Pharmacie

Kinésithérapie

Maïeutique

Renseignements
concernant l'étudiant(e)

.....

Nom: Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal: Ville:.....

Portable: E-mail:

Lycée:..... Série Bac:..... Spécialité:.....

Professeur Principal: Matière:.....

Renseignements concernant les parents
ou représentants légaux

PÈRE / TUTEUR

.....

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Portable: E-mail:

Profession:

Renseignements concernant les parents
ou représentants légaux

MÈRE / TUTRICE

.....

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Portable: E-mail:

Profession:

Notre offre est unique et indissociable :

2 stages et 2 semestres d'enseignement annuels.

Elle permet d'obtenir un niveau de connaissance homogène pour tous les étudiants, leur permettant de progresser au même rythme, et leur assurant une égalité des chances.

250 € FRAIS D'INSCRIPTION

Semestre 1 + Semestre 2

Polycopiés de cours, fiches résumés ainsi que l'accès aux locaux de 7h30 à 23h00 du lundi au dimanche y compris jours fériés. Places nominatives, casiers individuels et accès à l'espace intranet.

SEMESTRE 1

Stage pré-rentree → UE1/UE2/UE3/UE4 : fin août = **1000€** (90h)

Préparation 1^{er} semestre → septembre-décembre = **1000€** (150h)

- **Entretien Personnalisé**: (1 fois/semaine)
- **Enseignement Dirigé**: (2 fois/semaine)
- **Colle + Correction orale**: (1 fois/semaine)
- **Questions-Réponses**: pendant les semaines de révision jusqu'au concours - week-end compris (24 séances)
- **Concours blanc**: toutes les épreuves s'enchaînent (1 journée)

SEMESTRE 2

Stage rentrée → cours UE7/UE3 bis + Questions-réponses :
début janvier = **600€** (20h)

Préparation 2^e semestre → janvier – mai = **1400€** (180h)

TRONC COMMUN

- **Entretien Personnalisé:** (1 fois/semaine)
- **Enseignement Dirigé:** (1 fois/semaine)
- **Colle + Correction orale:** (1 fois/semaine)
- **Questions-Réponses:** pendant les semaines de révision jusqu'au concours - week-end compris (1 fois/semaine)
- **Contrôle connaissance surprise:** (1h toutes les 3 semaines)
- **Dissertation:** (3h toutes les 3 semaines)

ET

SPÉCIALITÉS

- **4 Colles de spécialités:**
(Dentaire/Pharma/Med-Kiné-Ergo/Maïeutique)
- **4 Enseignements Dirigés de spécialité:**
(Dentaire/Pharma/Med-Kiné-Ergo/Maïeutique)
- **4 Questions-Réponses de spécialité:**
(Dentaire/Pharma/Med-Kiné-Ergo/Maïeutique)

ET

- **Concours blanc:** toutes les épreuves s'enchaînent (2 jours)

À SAVOIR:

- 11 semaines de cours soit 200h des cours dispensés par la FAC en S1
- 14 semaines de cours soit 230h dispensés par la FAC en S2

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant toute inscription définitive, un rendez-vous auprès d'un responsable pédagogique doit être sollicité. Seule une centaine de places est disponible.

Lors de l'entretien, se munir des documents suivants :

Les photocopies des bulletins trimestriels de 1^{re} et de Terminale ainsi que le règlement relatif aux frais de dossier qui sera encaissé en cas de réponse favorable, rendue par l'équipe pédagogique. Prévoir un délai d'environ 10 jours pour avoir une réponse du conseil pédagogique (réponse par mail). Dans le cas d'une réponse favorable, le dossier d'inscription doit être retourné avec tous les éléments formels sous 15 jours. Cela permet de réserver une place à l'étudiant en raison du nombre de places limitées. Dépassé ce délai, aucune réservation ne sera garantie pour l'étudiant. Les éléments à nous transmettre sont les suivants :

- Trois photos d'identité
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat, dès l'obtention
- Une enveloppe timbrée aux coordonnées postales de l'étudiant(e)
- La totalité du règlement (encaissé selon l'échéancier, si échelonné)

L'inscription ferme et définitive implique la connaissance parfaite de tous les dispositifs préparatoires proposés par l'Institut Premium, et l'acceptation de nos conditions générales comprenant les modalités de règlement et les mentions légales décrites ci-dessous.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

- Compte tenu du nombre restreint des groupes de travail, une place ne peut être réservée, avant le début des cours que contre le versement **d'un acompte égal aux frais de dossier d'un montant de 250 €, non remboursable.**
- Aucun chèque ne sera encaissé avant la réussite au baccalauréat.
- Le règlement des frais de scolarité est dû en **totalité**, lors de l'inscription définitive. Pour un paiement échelonné, les différents chèques doivent être impérativement remis, dès la validation de l'inscription.

- **Étudiants boursiers**: Sur présentation de l'attribution définitive, une remise sera effectuée en fonction de l'échelon.

Les chèques seront encaissés selon l'échéancier requis:

- Paiement comptant
- Paiement échelonné:

- **250 € T.T.C** lors de la préinscription, non remboursable.
- **1 150 € T.T.C** courant juillet 2017
- **950 € T.T.C** au 1^{er} septembre 2017
- **950 € T.T.C** au 1^{er} novembre 2017
- **950 € T.T.C** au 1^{er} janvier 2018

Nous vous informons également de la possibilité d'avoir d'autres échelonnements pour le règlement de la scolarité (à voir avec la direction)

UN PULL OFFERT

S M L – homme femme

MENTIONS LÉGALES

1. En raison du nombre volontairement restreint d'étudiants composant chaque groupe de travail, aucune annulation ne peut être acceptée après le début des cours.
2. L'inscription implique l'engagement formel à poursuivre la totalité de la scolarité:
→ Le règlement échelonné ne modifie nullement l'article 1
3. L'étudiant(e) s'engage à respecter le règlement de l'Institut Premium remis lors de l'inscription définitive.

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations mentionnées et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales. Date:

Signature de l'étudiant(e):
«Suivie de la mention *Lu et approuvé*»

Signature des parents
ou représentants légaux:
«Suivie de la mention *Lu et approuvé*»

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

*L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire
et les conseils pour la réussite.*

Art. 1: L'ÉTUDIANT

L'étudiant doit se montrer conscient de cet enjeu en s'intégrant complètement à l'Institut Premium. Il s'engage à respecter les règles de fonctionnement de son école et contribuera ainsi à un climat sérieux pour l'ensemble de la communauté de l'IP. Il prend en compte les droits et les devoirs de chacun.

Art. 1.1: VIVRE ENSEMBLE

La bibliothèque est un lieu pour travailler en binôme ou à plusieurs afin de ne pas déranger les étudiants dans les salles de travail avoisinantes. Celle-ci est ouverte sur demande au secrétariat. L'étudiant doit respecter le travail de chacun en respectant le silence dans les salles et les couloirs. En règle générale, l'étudiant s'approprie des règles du « vivre ensemble » calme, attention, travail, volonté

et respect. Les comportements qui troublent le travail de chacun donneraient lieu à des avertissements voire à une exclusion temporaire voire définitive.

Art. 2: HORAIRES

L'IP est ouvert durant l'année universitaire de 7h30 à 23h00. Le secrétariat est ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h45 à 18h45.

Art. 3: ENTRÉE

Chaque étudiant reçoit un badge lui permettant l'accès aux locaux. Il est strictement interdit de faire rentrer une personne extérieure au sein de l'IP. Un chèque de caution d'un montant de 30 euros lui sera demandé.

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

*L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire
et les conseils pour la réussite.*

Art. 4 : MATÉRIEL

L'IP met à disposition durant l'année universitaire un poste de travail nominatif avec un accès internet par fibre optique et des prises individuelles ainsi qu'un casier personnel avec fermeture obligatoire par cadenas (non fourni). Un câble Ethernet sera fourni avec une caution de 5€. Toute affaire retrouvée dans des casiers non attribués sera automatiquement confisquée.

Art. 5 : PROPRETÉ

Le nettoyage des locaux est quotidien. Il est strictement interdit de manger dans les salles de cours. En conséquence toute denrée alimentaire retrouvée sur les postes de travail sera automatiquement jetée. Une salle de pause est à votre disposition. Nous vous remercions de la laisser propre, vous respecterez ainsi l'étudiant qui l'utilisera

après vous. Ne rien laisser traîner dans la cafétéria (salle de pause) : pas de vaisselle, pas de boîtes alimentaires. Dans le réfrigérateur, par mesure d'hygiène, toutes les boîtes doivent être fermées et être rapidement récupérées. Un contrôle est fait régulièrement et, en cas de non-respect des règles, les aliments seront jetés par mesure de sécurité.

Art. 6 : INTERDICTION

Toute boisson alcoolisée est strictement interdite. Il est également interdit de fumer dans les locaux en application du décret du 15/1/2006.

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

*L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire
et les conseils pour la réussite.*

Art. 7: PLANNING

Les colles sont établies suivant un planning transmis à l'avance. Aucun rattrapage de colle n'est effectué en cas d'absence (sauf à titre exceptionnel) Toute absence, quel qu'en soit le motif, devra être justifiée. Le planning étant donné à l'avance, aucun changement de salle ou rattrapage n'est autorisé. Veuillez donc à respecter les plannings!

Art. 8: CONFIDENTIALITÉ

L'Institut Premium a mis en place un intranet spécifique. Les plannings, les enseignements dirigés, les colles, et diverses informations sont disponibles via cet outil dématérialisé. L'équipe pédagogique envoie également des mails informatifs. L'étudiant s'engage donc à vérifier chaque jour ses mails afin de se tenir informé. L'étudiant s'engage à ne divulguer en aucune façon son

identifiant et son mot de passe personnel pour accéder à l'intranet de l'Institut Premium. Pour tout problème informatique, nous vous remercions d'envoyer un mail directement à : support.informatique@institutpremium.com

Art. 9: REMBOURSEMENT

L'Institut Premium s'engage à rembourser en partie l'inscription en cas d'élimination lors du 1^{er} semestre sous réserve de son assiduité à tous les Enseignements Dirigés et Colles de l'Institut Premium.

CHARTRE INSTITUT PREMIUM

*L'Institut Premium apporte à l'étudiant le savoir-faire
et les conseils pour la réussite.*

Je soussigné(e)
reconnais avoir pris connaissance
des règles de fonctionnement de
l'Institut Premium et s'engage à
les respecter.

DATE:

Signature de l'étudiant(e)

suivie de la mention

«Lu et approuvé»

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'IP ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> site internet | <input type="checkbox"/> autres: |
| <input type="checkbox"/> salon | |
| <input type="checkbox"/> Facebook | |
| <input type="checkbox"/> bouche à oreille | |
| <input type="checkbox"/> au lycée | |



Institut Premium

114 cours Albert Thomas

69008 Lyon

téléphone 04 78 76 50 90

télécopie 04 78 74 00 35

secretariat@institut-premium.com

www.institut-premium.fr
